

EDITO

En premier lieu, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2013 !

L'année 2012 a vu germer des projets intéressants concernant le compostage et la réduction des déchets: des composteurs de quartier ont été installés, des établissements scolaires se sont lancés dans le compostage, un groupe de guides composteur s'est formé, la collectivité a fait l'acquisition d'un broyeur.

En 2013, nos actions permettant de devenir un citoyen responsable et soucieux de son environnement vont se poursuivre. C'est également en 2013 que sera vendu le 1000^{ème} composteur...

Pierre PLOUZENNEC
Vice-président délégué aux déchets

SOMMAIRE

- Jardiner au mois de Janvier
- Broyer du vert, pas du noir
- Reportage : Guide-composteur
- Faites le vous-même : des bordures tressées
- Dernière minute

AU MOIS DE JANVIER, JE CONTINUE DE JARDINER

Journées courtes, températures fraîches... Le mois de janvier n'est pas le plus propice pour rester dans son jardin. De plus, s'il gèle, la pelouse n'apprécie que très moyennement qu'on lui marche dessus.

Pour autant, vous pouvez profiter de cette saison froide pour réaliser des travaux de jardinage en intérieur... Quelques idées :

- fabriquer (au chaud) un **deuxième composteur** pour votre jardin ou une réserve à carbone ;
- couper votre sapin de Noël en petits morceaux pour réaliser un **paillage** pour vos plantes de terre de bruyère (à l'aide d'un sécateur) et ainsi éviter un aller-retour en déchèterie ;
- préparer les **premiers semis** en pots.

Si certaines journées sont ensoleillées et pas trop froides vous pouvez aller au jardin pour :

- **broyer** (à l'aide de votre tondeuse) les petites branches issues de la coupe des arbres et arbustes, vous aurez ainsi du paillage en stock ;
- ramasser les dernières **feuilles mortes** pour constituer des réserves de carbone.

Enfin, malgré le froid, continuez à rendre visite à votre composteur, à l'alimenter et le brasser.

BROYEZ DU VERT, PAS DU NOIR

Concilier la réduction des déchets verts et les économies en termes d'achat de paillage pour les communes c'est possible depuis octobre 2012. En effet, le Haut Pays Bigouden a fait l'acquisition d'un broyeur. Ce matériel de qualité est à la disposition des dix communes du territoire.

Broyer les branches, quel(s) intérêt(s) ?

Broyer ses branches permet de diminuer les déchets verts à traiter par la collectivité, éviter des allers-retours en déchèterie si chronophages mais également d'obtenir du broyat de qualité utilisable pour l'aménagement des espaces verts (paillage) ou pour équilibrer les composteurs.

En tant que particulier, comment puis-je broyer mes déchets de taille ?

Pour les petits branchages, une tondeuse peut suffire. Pour les branches plus importantes, la CCHPB organisera ponctuellement des opérations de broyage en déchèterie. Les particuliers pourront ainsi repartir avec du broyat pour le paillage ou le compostage. Certains professionnels du territoire proposent à la location ce type de matériel.





Suite à une première réunion au mois d'octobre, la CCHPB ainsi que l'association Des roses et des choux ont organisé au mois de novembre une première sortie permettant de présenter les différents sites de compostage, au programme : visite du composteur du restaurant Le Capricorne à Pouldreuzic, des composteurs de l'école Georges Le Bail ainsi que du composteur du quartier Stang-Vihan à Plozévet.

Cette demi-journée de découverte a permis aux guides composteurs de mieux connaître les différentes actions menées par la CCHPB concernant le compostage.

Au-delà de ces visites, des échanges ont permis d'approfondir les connaissances de chacun sur le thème du jardinage au naturel et de l'art de bien composter.

A terme, les guides composteur seront des relais de proximité permettant d'informer et de sensibiliser d'autres citoyens sur le compostage et le jardinage au naturel.

La prochaine rencontre est prévue au printemps, si vous aussi vous souhaitez rejoindre ce réseau n'hésitez pas à nous contacter.

FAITES-LE VOUS-MÊME ! – UNE BORDURE TRESSÉE OU PLESSIS

Composter, jardiner au naturel c'est bien. Prolonger cette démarche dans l'aménagement de son jardin c'est encore mieux. Il est assez simple de fabriquer soi même des bordures pour le potager, pour des massifs ou des allées en utilisant des essences locales. Ces petites clôtures, aussi appelées plessis, datent du Moyen- Âge.

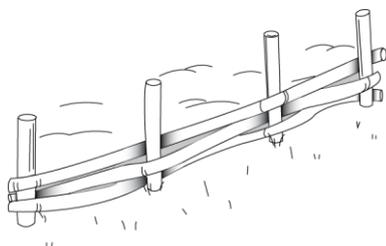
Matériel (pour un plessis d'un carré d'un mètre sur un mètre):

- 15 rejets bien droits de 3 ou 4 ans de noisetier* de 3 à 4 cm de diamètre et de 2.20 m de longueur
- Des piquets en châtaigner ou robinier de 60 cm de long

**D'autres essences peuvent être utilisées : châtaigner, saule...*

Méthode:

- Installer des piquets tous les 30 à 40 cm afin de former les limites du carré. Les piquets doivent être enfoncés à 40 cm de profondeur
- Pour tresser : coincer la première longue tige derrière un piquet, puis la faire passer devant le suivant, puis derrière le troisième, devant le quatrième... Faire ceci jusqu'à arriver à l'angle d'en face.
- Faire de même avec les autres tiges en intervertissant à chaque fois le sens des croisements.
- Empiler ainsi les tiges jusqu'à 20 cm. Penser à bien appuyer sur les tiges à chaque nouvelle rangée pour les tasser.



DERNIÈRE MINUTE



Dans les deux déchèteries du haut pays bigouden, des caissons sont à votre disposition pour déposer les objets encore en bon état (petits meubles, jouets, livres, ...). Ces objets qui étaient auparavant récupérés par Emmaüs seront dorénavant collectés par l'association Cap Solidarité. L'association Cap Solidarité agit sur notre territoire ainsi que celui de Douarnenez et du Cap Sizun en aidant les plus défavorisés.